

INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES

Changements 2024/2025

Inscriptions en ligne

A partir de la rentrée 2024/2025, les inscriptions à la préparation IEJ et à l'examen d'accès au CRFPA se feront exclusivement en ligne.

Cette modification apporte plusieurs changements dans le déroulement des inscriptions et des paiements.

Vous pouvez prendre connaissance des modalités d'inscription à la préparation et/ou à l'examen d'accès au CRFPA directement sur le site internet de l'IEJ de Reims, à l'adresse suivante : <https://www.univ-reims.fr/iej/>

N.B. : l'inscription à la préparation est distincte de l'inscription à l'examen. Si vous souhaitez vous inscrire aux deux, vous devrez effectuer deux demandes séparées sur la plateforme de pré-inscription.

CVEC, bourses et conventions de stage

Il vous sera désormais demandé de vous acquitter de la CVEC pour une inscription à la préparation IEJ, ce qui apportera les changements suivants :

- **Statut d'étudiant** : l'inscription à la préparation vous conférera le statut d'étudiant.
- **Bourses** : les bourses porteront désormais sur la préparation IEJ (et non l'examen du CRFPA).

L'assiduité sera contrôlée sur votre participation à au moins une note de synthèse d'entraînement, un devoir sur table de droit des obligations, deux oraux d'entraînement en anglais, deux oraux d'entraînement au grand oral + participation aux deux CRFPA blancs.

N.B. : il sera possible de participer à ces entraînements en salle, ou en « asynchrone » (composition à distance avec restitution des copies d'entraînement à chaque date butoir + possibilité d'effectuer les oraux en visioconférence).

- **Conventions de stage** : vous pourrez bénéficier d'une convention de stage avec une simple inscription à la préparation. Vous devrez cependant vous inscrire à l'examen si vous souhaitez le passer pour la session 2025. La réglementation et les modalités d'édition de convention de stage pourront être consultées sur le Moodle administratif de la préparation une fois votre inscription effective et votre bureau virtuel activé.

ATTENTION : une fois l'inscription administrative terminée, le secrétariat de l'IEJ ne communiquera que sur les adresses mail universitaires dans le cadre de la préparation (transmission des emplois du temps, informations diverses).

Pour toute demande de renseignement, ou besoin complémentaire en vue de votre future inscription à l'IEJ de Reims, nous vous invitons à nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

Université de Reims Champagne-Ardenne
U.F.R. de Droit et de Science Politique
Secrétariat de l'IEJ – C.R.F.P.A.
57 rue Pierre Taittinger, B.P. 30, 51571 REIMS Cedex
Tél : 03.26.91.82.56
Mail : iej@univ-reims.fr
Site internet : <https://www.univ-reims.fr/iej/>

